

PROCEDURE DE CREATION D'UN COMPTE

COMITES SPORTIFS DEPARTEMENTAUX

ECOLES DE SPORT

1. Création du compte (si pas encore enregistré).
Attention de ne pas s'inscrire plusieurs fois !
Pour créer le compte, ne pas taper son adresse mail mais un identifiant sans espace et sans @ !

2. Confirmation de la création du compte via mail
→ cliquer sur le lien reçu par mail ; si oublié cliquer sur « récupérer mes informations de connexion »

3. Espace personnel
 - a. Déposer une demande d'aide
 - b. Choix du télé service
 - c. Critères d'éligibilité → **cocher OUI**, le NON est bloquant
 - d. Identité de l'association :
→ penser à vérifier le nom de SIRET : si aucun changement, la 1^{ère} saisie suffit.
→ code NAF obligatoire : choisir sport sur la liste déroulante
 - e. Informations complémentaires : CERFA non obligatoire
 - f. Adresse et représentant légal : si OUI récupération de l'identifiant de connexion ; si enregistré : enregistrement en cours non obligatoire
 - g. Contact : possibilité de rajouter des contacts
 - h. Informations générales : télé service spécifique sport
 1. Montant demandé non obligatoire
 2. Localisation : **taper la ville**, rattachement automatique du canton **à vérifier**
 3. Informations complémentaires du club = écoles de sport
 4. Diplômes : **cliquer sur ajouter**
 5. Projets : réponses obligatoires
 - i. Domiciliation bancaire : saisir IBAN + joindre le RIB
 - j. Pièces à fournir obligatoirement :
 1. Les statuts
 2. L'attestation de la fédération
 3. Composition du bureau
 4. Bilan financier et compte prévisionnel
 - k. Récapitulatif : **penser à cocher sur transmettre**
 - l. Transmettre = **confirmation** – récapitulatif de la demande
Penser à cliquer sur terminer – Possibilité de suivre la demande